

Définition Canonnière : (n.f.) 1/ En architecture, orifice de tir conçu pour l'usage d'armes à feu. Il existe bon nombre de formes de canonnières. La canonnière dite à la française, dessine un X dans l'épaisseur de la muraille. 2/ Une voûte en canonnière est une voûte en berceau large à l'une de ses extrémités et allant en se rétrécissant.

De l'italien *cannone* (canon), augmentatif de *canna* (canal, tube), emprunté au latin *canna* (canne, roseau). Le suffixe *-ière* indique un lieu (autrement dit, le lieu où l'on fait usage de canons). Il est utilisé dans les *Receptes de Boulogne-sur-Mer* (1415-1416), comme le relève Frédéric Godefroi (*Dictionnaire de l'ancienne langue française* : « A ycelui treu faire une kannonire a juer de kanons. »

© Stéphane William Gondoin, webmaster et propriétaire du site www.normannia.fr ; avec son aimable autorisation.

